

Acteur de proximité pour le développement de vos compétences





TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT EN DESSIN DE PROJET

CODE RNCP: 34660

Le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet est chargé, au sein des agences d'architecture, de maitrise d'œuvre ou de construction de maisons individuelles, de la réalisation des documents graphiques et de la modélisation numérique des projets de bâtiments, en respectant les contraintes économiques et réglementaires.

À partir d'une esquisse de l'architecte pour un projet neuf, le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet modélise le projet en 3D en intégrant les contraintes et exigences issues de son étude technique et réglementaire. Il alimente la maquette numérique tout au long de l'avancement du projet et de ses évolutions (phase d'études, phase de préparation des travaux...), et réalise la production des détails d'exécution.

En phase d'avant projet, il traite l'ensemble du dossier du permis de construire (formulaire administratif selon la nature du projet, collecte des informations et production des plans, coupes). Il réalise les métrés pour compléter le dossier du permis de construire. En réhabilitation, il réalise au préalable le relevé de l'existant puis la mise au net à l'aide d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. Il établit également une note d'état des lieux et recherche des solutions techniques pour adapter l'existant au programme du maitre d'ouvrage.

Source: France Compétences - TP technicien d'études du bâtiment en dessin de projet - 2020 - Registre national des certifications professionnelles.

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Dessinateur de construction Dessinateur du bâtiment Technicien d'études Collaborateur d'architecte



EN CONTINU

700 h en centre + 140 h de stage en entreprise.

EN AITERNANCE

455 h en centre + 1365 h en entreprise. Parcours individualisé selon niveau et projet professionnel.

MODALITÉS

PUBLIC

Alternants, salariés, demandeurs d'emploi. Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

CONDITIONS D'ADMISSION

Passer avec succès l'entretien individuel de présentation du projet professionnel.

PRÉ-REQUIS

Connaissance impérative de l'outil informatique. Notions de dessin technique, maitrise des bases de calculs et de géométrie. Rigueur et sens des responsabilités.

CERTIFICATION

Titre professionnel technicien d'études du bâtiment en dessin de projet du Ministère du Travail (niveau BAC). Validation du titre complet ou par certificat

de compétences professionnelles (CCP).

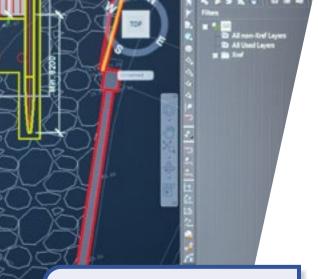
EXAMEN

Mise en situation professionnelle, résultats de formation, dossier professionnel et entretien devant jury.

FINANCEMENTS / DISPOSITIFS

- OPCO
- ProA (promotion par l'alternance)
- Mon compte formation
- Financement individuel
- Projet de transition professionnelle (ancien FONGECIF)
- Co-financement selon statut par Pôle Emploi, Conseils Régionaux, AGEFIPH...





TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT EN DESSIN DE PROJET SES MISSIONS

- Réaliser et alimenter la maquette 3D d'un projet selon le protocole BIM
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation
- Établir un dossier de demande de permis de construire avec l'ensemble des éléments graphiques nécessaires
- Établir le dossier de plans d'un projet
- Proposer des solutions de réhabilitation d'une construction à partir du relevé de l'existant

PÉDAGOGIE ARINFO, UN APPRENTISSAGE PROACTIF

- Concept Learning by doing
 - « Des apprenants actifs, un formateur qui assiste ».
- Formations multimodales
 En centre, à distance.
 Mises en situation professionnelle, projets, pédagogie active, workshops.
- Accompagnement
 Positionnements, adaptation des parcours aux projets, suivi personnalisé.

ALTERNANCE 2 TEMPS DE FORMATION





CONTRAT D'APPRENTISSAGE CONTRAT DE PROFESIONNALISATION

Pour l'alternant

Cumuler certification et expérience professionnelle. Bénéficier d'une rémunération. Pas de frais de formation.

Pour l'entreprise

Former un futur collaborateur compétent. Bénéficier d'avantages financiers et fiscaux.

COMPÉTENCES VISÉES

Représenter les ouvrages en 3D établir une demande de permis de construire

CCP 1

- Représenter les ouvrages conformément à la réglementation
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation
- Adapter les plans 3D pour la réalisation des éléments graphiques du permis de construire
- Constituer le dossier de demande du permis de construire
- Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D

Établir les plans d'étude dans le cadre d'un projet BIM

CCP 2

- Représenter les ouvrages conformément à la réglementation
- Réaliser le relevé de l'existant, en faire la description et la mise au net en DAO
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Proposer des solutions techniques pour la réhabilitation d'une construction
- Alimenter la maquette numérique selon le protocole BIM
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation

Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises

CCP 3

- Représenter les ouvrages conformément à la réglementation
- Dessiner les plans de détails d'exécution des ouvrages
- Alimenter la maquette numérique selon le protocole BIM
- Réaliser la synthèse des plans techniques et architectes

NOTIONS / OUTILS ABORDÉS

Représentation d'un projet

- Dessin, croquis, éléments graphiques
- Carnet de détail

Plans d'exécution

Contexte d'un projet

- Normes et réglementations
- Interfaces entre corps d'état
- Relevé de l'existant
- Dossier du permis de construire

Gestion bim

- Gestion de la maquette
- Échanges et export
- Démarche BIM et mode de travail collaboratif

Logiciels

- AutoCAD
- Revit

Photoshop

